

Collectif des Contribuables des Terres d'Aurignac

LEGITIME DEFENSE

Face aux informations parues dans la presse locale (1) et à l'annonce d'une augmentation "monstrueuse" des « impôts locaux », les contribuables des Terres d'Aurignac, légitimement inquiets, se mobilisent. Aucune voix officielle ne s'étant fait entendre à ce jour, ils se retournent donc dans un premier temps vers leurs élus (maire et conseillers communautaires) auxquels ils demandent impérativement des comptes et précisions sur leur future feuille d'imposition.

L'opacité, les rumeurs, l'absence de compte rendus sur la situation, amplifient les soupçons, largement partagés, d'incurie et de dilapidation des fonds publics.

Le citoyen contribuable des Terres d'Aurignac, appelé à assumer une situation financière catastrophique due à l'inconséquence de la majorité de ses élus, n'accepte plus d'être tenu à l'écart et placé devant le fait accompli. Il exige désormais de la transparence et des justifications.

Une réunion publique d'information est devenue urgente et indispensable.

La démarche de ces citoyens contribuables transcende toute espèce d'allégeance politique ; elle se fonde sur le droit et l'intérêt à agir de tout citoyen qui subit un préjudice personnel conséquence d'une décision administrative abusive. Chaque citoyen a en effet un droit de recours en tout temps et pour tout dans les affaires publiques selon ce principe de droit.

Tous ceux qui se reconnaissent dans cette démarche citoyenne sont invités dès maintenant à se manifester auprès de leurs élus et à se faire connaître à notre adresse email : contribuables.terresaurignac@gmail.com

1) *La Gazette du Comminges* : 5 et 12 août 2015 / *La Dépêche* : 31 juillet 2015 / *Le Petit Journal* : 12 août 2015/ 26 août 2015.